



Toujours plus de souffrance et de morts au travail en 2023 !

Fin 2023, la Branche AT-MP a publié son rapport sur la sinistralité de l'année. Celui-ci suscite de vives inquiétudes.

Bien que l'on observe une légère diminution du nombre de sinistres par rapport à 2022, avec 913 575 accidents en 2023 contre 934 505 l'année précédente, leur gravité est, elle, en forte hausse.

En effet, les accidents du travail, accidents de trajet et maladies professionnelles ont entraîné 76,6 millions de jours d'incapacité temporaire en 2023, contre 72 millions en 2022.

Si les accidents du travail enregistrent une légère baisse de 1,5 % en 2023 (un chiffre que Force Ouvrière remet en question en raison de l'augmentation de la sous-déclaration), les accidents de trajet augmentent de 5,1 % et les maladies professionnelles de 7,1 %.

Le nombre des morts au travail a de quoi nous glacer car le chiffre catastrophique de 3 morts par jour est désormais dépassé. Avec 759 décès d'accidents du travail auxquels s'ajoutent 332 décès d'accident de trajet et 196 de maladies professionnelles, le total des morts au travail se monte à 1287 soit plus de 3,5 par jour.

Force Ouvrière continue de revendiquer des moyens et le retour des CHSCT pour permettre d'assurer l'effectivité de la santé et de la sécurité au travail.

FO poursuit son combat pour que le travail cesse d'être une source de souffrance pour les travailleurs et leurs familles.

La question de la santé et de la sécurité au travail ne doit pas être reléguée au second plan !

Paris, le 14 janvier 2025

Contact :

Eric GAUTRON
Secrétaire confédéral

**Secteur Protection
Sociale Collective**

 egautron

 [@force-ouvriere.fr](https://www.force-ouvriere.fr)

 06.45.40.16.57

 01.40.52.83.94